

BULLETIN MUNICIPAL

ARCY SUR CURE

JUILLET 2017



Cliché de Eric BAILLY

Mairie
Rue du Château – 89270 ARCY SUR CURE
03.86.81.91.69 / 07.87.37.85.74
maire.arcy-sur-cure@wanadoo.fr
www.arcy-sur-cure.fr

LE MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs,

Notre transfert vers la Communauté de Communes Avallon-Vézelay-Morvan, est maintenant effectué et s'est déroulé avec la participation de tous les services dans les meilleures conditions possibles.

Chacun a pu au quotidien mesurer les changements, avec principalement le nouveau mode de collecte du tri sélectif que beaucoup d'entre nous jugent comme un progrès.

Sur le plan communal, nous avons réintégré la gestion de certaines compétences : périscolaire, l'assainissement, l'agence postale, pour lesquels nous avons déjà engagé des modifications.

La commune s'est engagée dans un plan de modernisation des services publics afin de répondre aux besoins d'accessibilité des locaux comme le prévoit la loi.

Ainsi dès cette année la salle polyvalente se dotera de toilettes adaptées aux handicapés et une rampe extérieure sera créée pour les personnes à mobilité réduite.

Parallèlement, un parking d'une dizaine de places sera implanté dans le terrain communal juste en face de celle-ci.

L'année prochaine, nous transformerons la mairie en agrandissant les locaux pour accueillir en son sein, l'agence postale. Ce bâtiment sera alors doté d'un ascenseur pour permettre à chacun de s'y rendre facilement.

Enfin, l'année suivante, les aménagements concerneront l'adaptation de l'école aux mêmes règles d'accessibilité et de sécurité.

Ces travaux permettront donc de proposer à terme un accueil public égalitaire et de meilleure qualité au service de tous.

Bon été à toutes et à tous

Olivier BERTRAND

SOMMAIRE

- Le Mot du Maire	P. 2
- Bienvenue aux nouveaux arrivants	P. 3
- Le réseau d'eau	P. 4
- Les travaux d'accessibilité des bâtiments communaux	P. 5
- Rentrée scolaire 2017	P. 6
- Un nouvel espace cinéraire	P. 6
- L'agence postale, Relais de Service Public	P. 7
- Stade municipal Edouard Donabedian	P. 8
- Fête du pays 19 et 20 août	P. 8
- Inauguration de la chapelle du Beugnon et nouveaux aménagements	P. 9
- Médaille d'honneur	P. 9
- L'entretien des trottoirs	P. 10
- Les compétences de la CCAVM – chapitre II	P. 11
- Envie d'isoler votre logement	P. 14
- Etat civil	P. 14
- Rappel des numéros d'urgences	P. 14
- Le coin des Associations	P. 15

BIENVENUE AUX NOUVEAUX ARRIVANTS

Toutes ces années, nous avons beaucoup travaillé pour garder notre attractivité. Construire une nouvelle boulangerie épicerie et une place publique au cœur du village, aider à l'installation d'un lieu de convivialité, un café avec petite restauration. Créer un regroupement scolaire avec les écoles voisines avec garderie et repas de la cantine « fait maison ». Affirmer le rôle de la gare ferroviaire. Garder le classement 2** au camping. Restaurer un édifice Renaissance avec l'aide des Amis de la Chapelle du Beugnon. Entamer les travaux pour rendre accessible la salle des fêtes, la mairie et l'école. Un programme intense. Ces actions ne sont pas vaines car, chaque année, de nouvelles maisons sont achetées ou louées au village ce qui ravit la Municipalité. Soyez donc les bienvenus à Arcy-sur Cure dans un village qui bouge avec un réseau associatif dense et très actif qui permet de s'occuper.

Nous saluons en particulier 4 nouveaux entrepreneurs installés récemment dans notre Commune (honneur aux dames):

Mme Elisabeth Milard a repris, depuis le week-end du 1^{er} Mai, le café situé 9 rue du Pont à Arcy et transformé le lieu en bar grill rebaptisé « L'Escale ». Elle programme également des animations musicales. Pour tous renseignements 06.29.67.28.45

Mme Aurélie Mecchia, elle, est organisatrice événementiel pour des mariages, baptêmes, communions, chef à domicile, événements privés et publics. Son entreprise O Jour J (www.ojourj.fr) se situe 7 Rue de l'école au Lac Sauvain. Tel 06.47.75.63.28

Le Camping de l'Isle St Jean a ré-ouvert ses portes ce printemps sous la direction de son nouveau gérant Mr Stéphane Michel. Les 49 emplacements dont 4 bungalows toilés sont prêts pour accueillir les estivants. En complément, il propose un espace pour les barbecues, plancha, bar et des animations variées. Tél 07.88.66.71.08

Mr Mathieu Folléas, nouvel artisan en électricité générale s'est installé 42 Rue du Gué à Arcy. N'hésitez pas à le contacter au 06.24.32.29.06

Nous formulons à chacun d'entre eux nos vœux de réussite.

Sylvie JOUBLIN

LE RESEAU D'EAU

Nous rappelons que le réseau d'eau potable est une propriété communale gérée en régie. Un budget annexe au budget principal de la Commune lui est dédié. Notre rôle est à la fois de restaurer les canalisations pour que cette eau vous soit acheminée et, également, de moderniser les compteurs d'eau pour être plus efficace et faciliter la tâche de tout le monde. Dans ce cadre, la société Véolia intervient seulement comme prestataire de service.

Nous lançons cette année une première campagne pour changer ces compteurs qui seront équipés de tête de lecture pour des relevés à distance. Les abonnés situés dans le bourg d'Arcy ont déjà reçu un courrier d'information.

Grâce à un système radio proposé par Véolia (système de très faible puissance), vous n'aurez plus à vous préoccuper du relevé des dits compteurs. Les employés communaux le feront à distance dans la rue pour connaître votre consommation d'eau. Ils pourront intervenir plus rapidement pour détecter une fuite d'eau.

Le système garantit l'innocuité des ondes émises. Les émetteurs radio respectent les réglementations en vigueur quelle que soit la distance de l'intervenant. Leur durée d'émission représente moins de 5 secondes par jour pour un télé-relevé. La commune d'Arcy-sur-Cure peut effectuer 2 relevés par an soit un total de moins de 10 secondes par an. (L'innocuité sanitaire des équipements est étayée par les mesures réalisées en laboratoire du Débit d'Absorption Spécifique)

Pour information, nous travaillons avec Véolia pour des prestations très spécialisées au château d'eau que notre employé communal n'est pas habilité à effectuer, les fuites ou une permanence les week-ends.



QUARTIER DE L'EGLISE

Ces travaux de remplacement des anciennes canalisations ont perturbé la circulation et le stationnement du quartier pendant le mois de Juin. Nous vous remercions de votre compréhension.

Le renouvellement de réseau doit résoudre les problèmes de fuites d'eau récurrentes (la dernière en date à Pâques 2017) et prévoir l'aménagement futur de la zone pavillonnaire des Plantes (terrain constructible appartenant à la Commune)

Un emprunt de 70.000€ a été contracté sur le budget annexe de l'eau au taux réel fixe pour l'emprunteur de 0.90%

L'investissement total de ces opérations est de 126 000 €.

Sylvie JOUBLIN

LES TRAVAUX D'ACCESSIBILITE DES BATIMENTS COMMUNAUX

Conformément à la **loi du 11 février 2005**, tous les Établissements Recevant du Public (ERP) doivent être rendus accessibles aux personnes handicapées et à mobilité réduite avant le 1er janvier 2015, et ce quelle que soit l'année de construction.

Compte tenu du retard accumulé depuis 2005 compromettant le respect de l'échéance de 2015, une ordonnance en date du 26 septembre 2014 introduit un nouveau dispositif réglementaire dans le code de la construction et de l'habitation (CCH) : l'**Agenda d'Accessibilité Programmée, ou Ad'AP**.

Ayant pour objectif de faciliter la poursuite des travaux en toute sécurité juridique après le 1er janvier 2015, il correspond à un engagement du gestionnaire (la mairie d'Arcy) à mettre en accessibilité son établissement dans un délai limité (généralement de 3 ans, pouvant s'étendre à 9 ans sous conditions).

La Commune d'Arcy-sur-Cure entre dans la phase de réalisation de ces travaux. Après visite de Mr le Maire d'Arcy à la Sous-Préfecture d'Avallon, il a été décidé de réaliser les travaux en 3 phases en débutant par **l'aménagement d'un parking (devant le château) et la mise en accessibilité de la salle des fêtes en 2017**.

Les personnes à mobilité réduite disposeront ainsi d'une place réservée toute proche. Notre salle des fêtes sera pourvue d'une rampe d'accès à l'extérieur et les toilettes mises aux normes pour permettre leur utilisation par des personnes en fauteuil roulant. **Ces travaux auront lieu en cette fin d'année ce qui occasionnera quelques gênes et changements d'habitudes momentanés. Merci de votre compréhension.**

La Commune est en capacité d'un autofinancement (montant des travaux 37.000 € HT)

La deuxième phase de travaux concernera la Mairie, son accessibilité et son nouvel aménagement en 2018. Construite au XIX^{ème} siècle, elle ne répondait plus aux normes actuelles. Un ascenseur permettra d'accéder à l'étage supérieur. L'accueil sera agrandi, l'agence postale, relais de services publics sera transférée là ainsi qu'un local technique pour les employés municipaux. Le tout constituera le pôle administratif de la Commune (coût prévisionnel 205.000€ subvention exceptionnelle de l'Etat DETR 80%).

Maître d'œuvre Mr Hervé Cazelles d'Auxerre pour ces 2 tranches de travaux.

Enfin, la dernière étape concernera l'école : rampe d'accès, réaménagement d'une cour d'école fermée et sécurisée, création de quelques places de parking dont une place pour personne à mobilité réduite.

Un budget important sera consacré à l'accessibilité des établissements recevant le public aux personnes à mobilité réduite. En fait, ces travaux peuvent être destinés à chacun. Les nouveaux accès faciliteront la vie de la maman avec sa poussette et son bébé, le jeune en béquille qui s'est cassé la jambe en scooter, le grand père ayant bien du mal à monter les marches...

Ne nous croyons pas invincible ! La personne fragilisée peut être chacun d'entre nous.

Sylvie JOUBLIN

RENTREE SCOLAIRE 2017

Le décret présenté au Conseil Supérieur de l'Education le 8 Juin 2017 par Monsieur le Ministre de l'Education Nationale permettrait aux collectivités titulaires de la compétence scolaire de revenir à une organisation de la semaine scolaire de 4 jours et ce, dès la rentrée 2017.

Le Conseil Municipal d'Arcy s'est prononcé, à l'unanimité, pour la semaine des 4 jours. Le Conseil d'Ecole y est favorable ainsi que la Municipalité de Précý le Sec. La décision finale appartient à l'Inspection Académique qui donnera réponse cet été.

Le temps scolaire serait alors réparti sur 4 jours, la garderie et la cantine préservées pour aider les parents en activité. Les activités périscolaires (disséminées par ½ heure ou heure dans la semaine) laisseraient place à une prise en charge à la demi-journée des enfants :

- Soit par le Centre de loisirs 1.2.3 Soleil d'Avallon le mercredi matin ou/et au Centre de loisirs des Filous Futés de Cravant le mercredi après-midi.
- Soit par des animations organisées à l'initiative des associations d'Arcy qui pourront prendre le relais.

Sylvie JOUBLIN

UN NOUVEL ESPACE CINERAIRE

Conscient de l'évolution des mentalités et des rites religieux, le Conseil Municipal a œuvré pour que les personnes le souhaitant puissent être inhumées à Arcy dans un espace dédié. Jusqu'à présent, les urnes comme les cercueils étaient déposés dans les tombes. En date du 31 Mai 2016 il a été voté la création d'un espace cinéraire.

Situé dans le nouveau cimetière, il est constitué d'un Jardin du Souvenir avec monument et lieu permettant une dispersion des cendres ainsi qu'un espace réservé aux cavurnes. Les familles peuvent acheter une concession en Mairie pour y déposer les cendres de leur défunt. Le **cavurne** est une sépulture, petit caveau « individuel » où l'on peut placer une ou plusieurs urnes funéraires. Les travaux ont été effectués pour les Pompes Funèbres Hugot à Vermenton. Pour tous renseignements sur ces nouvelles dispositions, s'adresser à la Mairie : 03.86.81.91.61 (lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 9h à 12h et samedi de 10h à 12h)



Sylvie JOUBLIN

L'AGENCE POSTALE, RELAIS DE SERVICE PUBLIC

Jusqu'au 31 Décembre 2016, l'agence postale était intercommunale, gérée par la Communauté des Communes « entre Cure et Yonne » à Vermenton en partenariat avec la Poste. Par convention, cette organisation a été prolongée jusqu'à fin Juin 2017.

La Communauté des Communes Avallon Vézelay Morvan n'a pas choisi dans ses statuts cette compétence. **La Municipalité a décidé de maintenir ce service de proximité et de garder ouvert l'établissement postal.** Nous remercions de son travail sérieux et rigoureux Mme Christine Dubois Morin qui a tenu ce bureau depuis 2006 avec une portée de notes d'humour (si la do ré !). Elle partageait son emploi du temps de travail avec l'agence d'Accolay. Elle poursuivra sa carrière à la nouvelle Communauté des Communes « Chablis, Villages et Terroir ».

Pour la remplacer, appel à candidature avait été lancé auquel 4 personnes ont répondu. Après entretien, Mme Nathalie TARRINHA a été retenue. Une moitié du village la connaît déjà puisqu'elle a travaillé au recensement de la population d'Arcy en Février 2017. Après 2 semaines de formation en binôme avec Christine à Arcy, elle travaille depuis le 1 Juillet 2017.

ATTENTION : L'AGENCE POSTALE EST DESORMAIS OUVERTE DE 8H30 A 12H30 TOUTES LES MATINEES SAUF LE MERCREDI ET LE SAMEDI DE 9H A 11H

Pour garantir l'accessibilité de ces services aux personnes à mobilité réduite sans avoir à transformer les accès, rationaliser les charges (EDF, chauffage..), le bureau de l'agence postale sera transféré dans quelques mois à la Mairie qui deviendra le centre administratif communal, relais de service publique.

Vendredi 30 Juin au matin, la Municipalité a organisé un pot de départ de Christine et salué l'arrivée de Nathalie.



Sylvie JOUBLIN

STADE MUNICIPAL EDOUARD DONABEDIAN

C'est avec une grande émotion que nous nous sommes rassemblés le 25 mars pour dévoiler le panneau du stade réalisé en l'honneur d'Édouard Donabedian. Il restera toujours présent dans nos mémoires.



Evelyne ROBERT

FETE DU PAYS 19 ET 20 AOUT 2017

Afin de renouer avec la tradition, la Municipalité a décidé cette année de tirer le feu d'artifices des bords de rivière, vers le pont. Comme les années précédentes, un pot républicain sera offert, dans la cour de l'école. Le Comité des fêtes fera son vide grenier également au centre du village, Rue de l'Orme et Rue du fossé au Veau. Faire connaître le village, faire travailler les commerçants, là sera également le but de cette manifestation. Un petit groupe de bénévoles œuvre toujours à leur bon déroulement.

Sylvie JOUBLIN

INAUGURATION DE LA CHAPELLE DU BEUGNON ET NOUVEAUX AMENAGEMENTS



Ce samedi 8 avril 2017, plus de 150 personnes assistaient à l'inauguration de la Chapelle du Beugnon. A l'invitation d'Olivier Bertrand, Maire d'Arcy-sur-Cure, André Villiers Président du Conseil Départemental et sa suppléante Me Colette Lerman, Mrs. Yves Caullet Député, Jean Baptiste Lemoyne Sénateur de l'Yonne et Pascal Germain Président de la Communauté de communes Avallon-Vézelay-Morvan avaient répondu présents. Monseigneur Hervé Giraud Archevêque d'Auxerre et le Père Joël Rignault Vicaire Général de Sens Auxerre étaient excusés.

Par une belle matinée ensoleillée, chacun a pu relater l'histoire du monument, l'action conjuguée de l'association des Amis de la Chapelle du Beugnon qui a fait don de 60.000€ de la Municipalité pour cette belle restauration et l'actualité du monument. Un moment positif, chaleureux, plein de ferveur et d'humour (une équipe de France 3 a filmé et diffusera le reportage cet automne - nous vous en ferons part)

Toujours avec l'aide des Amis de la Chapelle, l'ancienne école du Beugnon et sa grange sont maintenant dotées d'une nouvelle installation électrique ainsi que d'une porte de grange. Cela a permis de recevoir la pièce de théâtre Mersa Alam. Jusqu'alors, l'organisation de manifestations nécessitait un accueil toilettes « chez l'habitant » de bonne volonté... Des toilettes sèches ne nécessitant pas d'assainissement spécifique seront mises en service cet été. Ces bâtiments communaux trouvent leur utilité. Ils ont reçu également la visite de l'atelier d'écriture « l'écrit libre ».



MEDAILLE D'HONNEUR

Chaque année depuis 1945, le 8 mai est l'occasion de se souvenir et de célébrer la fin des combats de la seconde guerre mondiale.

Nous nous sommes réunis face au monument au Mort pour continuer à dire « plus jamais ça »

En fin de cérémonie, Olivier BERTRAND a remis à Christian LEBLANC le diplôme et la médaille d'honneur de porte-drapeau pour 10 années de services accomplis.



Evelyne ROBERT

ARRETE n°2017_34 POUR L'ENTRETIEN DES TROTTOIRS ET CANIVEAUX

En date du 16 juin 2017, visée en Préfecture le 19 juin 2017

Le Maire de la Commune d'Arcy-sur-Cure,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2212.1, L2212.2, L2213.1 et L2213-6, 2122-281°,

Vu le Code Pénal, notamment son article R610-5,

Vu le règlement Sanitaires Départemental, notamment les articles 99, 99-1, 99-2, 99-3, 99-4, 99-6, 99-7, 99-8,

Considérant la nécessité d'assurer la sureté, la sécurité et la salubrité publique ainsi que la commodité du passage sur les voies publiques, ce qui comprend le nettoyage, l'entretien et le déneigement des trottoirs et des caniveaux,

Considérant qu'il appartient aux propriétaires ou aux occupants des immeubles, en agglomération, d'assurer le nettoyage et le déneigement des voies publiques ou des voies privées ouvertes à la circulation publique, chacun au droit de soi,

Considérant que les branches et racines des arbres et haies plantés en bordure des voies communales risquent de compromettre, lorsqu'elles avancent dans l'emprise de ces voies, aussi bien la commodité et la sécurité de la circulation, que les mesures prises par les autorités ne peuvent donner des résultats satisfaisants que si les habitants remplissent les obligations qui leurs sont imposées dans l'intérêt général,

ARRETE :

Article 1 : Le présent arrêté est applicable sur l'ensemble du territoire de la commune d'ARCY SUR CURE

Article 2 : Entretien des trottoirs et caniveaux

Les riverains doivent maintenir les trottoirs et caniveaux en bon état de propreté sur toute leur largeur, au droit de leur façade. Le nettoyage concerne le balayage, mais aussi le désherbage et le démoussage des trottoirs. Le désherbage doit être réalisé par arrachage ou binage, le recours à des produits phytosanitaires et phytopharmaceutiques est strictement interdit.

Les saletés et déchets collectés lors des opérations de nettoyage doivent être ramassés et traités avec les déchets verts.

Article 3 : Entretien des plantations

Les branches et racines s'avancant sur le domaine public doivent être coupées par le propriétaire ou son représentant, au droit de la limite de propriété. A défaut, cette opération peut être exécutée d'office par les services municipaux et aux frais du propriétaire, après mise en demeure restée sans effet.

Conformément aux dispositions de l'article 1, les feuilles provenant d'une propriété privée, tombées sur le domaine public, doivent être ramassées par le propriétaire ou son représentant.

Article 4 : Neige et verglas

En cas de neige ou de gel, les riverains doivent dégager un passage permettant la circulation des piétons, au droit de leur façade.

Article 5 : Animaux

Sur les espaces publics (voies, places, trottoirs, espaces verts), les possesseurs de chiens doivent les tenir en laisse et immédiatement ramasser leurs déjections.

Article 6 : Chantiers

Les entrepreneurs de travaux exécutés sur l'espace public ou dans les propriétés qui l'avoisinent, doivent tenir la voie publique en état de propreté aux abords de leurs chantiers ou ateliers et sur les points ayant été salis, par suite de leurs travaux.

Article 7 : Exécution

Monsieur le Maire et Monsieur le commandant de gendarmerie sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur.

LES COMPETENCES DE LA COMMUNAUTE DES COMMUNES AVALLON VEZELAY MORVAN – CHAPITRE II –

SERVICE ORDURES MENAGERES / TRI SELECTIF :

La distribution de bacs poubelles de couleur jaune ou bleue permettant le tri au porte à porte a été effectuée ce printemps. Les habitants d'Arcy n'ayant pas eu ces poubelles doivent se faire connaître très rapidement auprès des services Gestion des déchets de la CCAVM au 03.86.34.93.12 ou en Mairie.

Désormais, **seuls les verres doivent être apportés aux points d'apport volontaire. Dans les semaines, des colonnes verres seront transférées ailleurs.**

Il a été procédé ainsi, **pour vous permettre de mesurer votre volume d'ordures ménagères.** Vous connaissez vos besoins et pourrez choisir les poubelles rouges ou des sacs poubelles en conséquence. La distribution de bac se fera cet été et sera gratuite. Le service d'enlèvement sera facturé par la CCAVM en fonction du volume de la poubelle que vous aurez choisi. L'été peut être l'occasion de déménagement, rangements divers. **Attention, l'accès à la déchetterie de Vermenton ne nous est plus possible. Les déchetteries de Montillot et Etaules/Avallon sont désormais à votre disposition.**

LE GYMNASE INTERCOMMUNAL A MONTILLOT



Le gymnase de Montillot situé Rue des Framboises a été mis en service en 2010. D'une surface totale de 1000m², ce gymnase est équipé de 2 vestiaires. Il dispose d'une aire d'évolution de 40.00m sur 20.00m (1000m²). Des activités sportives (jeux de raquettes - frisbee - hockey - volley - hand - basket et badminton) y sont organisés. En sa qualité de structure intercommunale, le gymnase peut être utilisé 10 fois par an par l'école d'Arcy et les enfants du regroupement pédagogique. Contact : Communauté de Communes Avallon Vézelay Morvan 03.86.34.38.06

Un autre gymnase intercommunal se situe à Quarré les Tombes. La CCAVM prend en charge le transport des écoles maternelles et élémentaires vers les gymnases et la piscine.

MALHEUREUSEMENT UTILE : LA FOURRIERE ANIMALE

Conformément à la loi du 6 janvier 1999 n°99-5 relative aux animaux dangereux et errants, et à la protection des animaux, la ville d'Avallon dispose d'une fourrière apte à l'accueil et à la garde des chiens et chats trouvés errants ou en état de divagation.

La CCAVM a passé convention avec la fourrière animale d'Avallon ce qui permet son utilisation à l'échelle du territoire intercommunal.

Elle est située 66 rue de Lyon et elle dispose de 6 box, 5 affectés au logement de chiens et un au logement de chats. A leur arrivée à la fourrière, les animaux sont examinés par un vétérinaire puis, le cas échéant, soignés ou opérés. Intervient ensuite la phase d'identification du propriétaire.

A défaut, les animaux sont gardés huit jours puis confiés à la SPA d'Auxerre pour adoption. Les propriétaires venant récupérer leur animal doivent s'acquitter d'une somme forfaitaire de 40 € comprenant les frais de garde et de vétérinaire.

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 13h à 18h - le samedi de 8h à 18h (prendre rdv avec le gestionnaire au 03.86.31.60.71)

LA MAISON DE SANTE DE VEZELAY



La maison de santé du Vézélien a été construite Route de Saint Père en 2014.

En matière de santé, on privilégie si possible la proximité, la maison médicale de Vermenton et les professionnels qui y sont présents.

Les nouveaux arrivants sont en recherche de médecins, dentistes référents. Sachez qu'à une vingtaine de kilomètres d'Arcy, une autre structure existe. La CCAVM a œuvré pour sa mise en place.

Coordinatrice de la maison de Santé Mme Christine PLAUT 03 86 40 73 97

Dr Christelle GUYOT - Dr François MAÎTRE - Dr Sylvie SETRE - Tél. 03 86 33 20 00

Au 65 rue Saint Pierre : Mme Catherine CHARDON Tél. 03 86 33 23 33

Ophtalmologiste : Dr Pascal FIGUIER Tél. 03 86 40 77 15

Pharmacie : Mme Aline GUYOT - M. Denis MESLIN Tél. 03 86 33 24 85

Les professions paramédicales

Diététicien

M. David PAILLARD

Tél. 03 86 33 21 79

Ergothérapeute

Mme Marie RADISSON

Tél. 06 60 90 51 53

Infirmières

Tél. 03 86 40 70 97

Mme Sylvie COUTURIER,

Tél. 06 82 57 18 95

Mme Catherine PETIT,

Tél. 06 33 43 53 75

Kinésithérapeutes

Mme Edwige GIRARD

M. Matthieu TEQUI

Tél. 03 86 40 76 30

Pédicure - podologue

Mme Marie-Alix

MORICE DU LERAIN

Tél. 06 86 73 83 46

Ostéopathe

Mme Laetitia

SANTIGNY

Tél. 03 86 52 89 38

Psychologue

Mme Lorrie

SCHWARTZ

Tél. 06 75 78 68 84

Dentiste

M. Gilles CHENET

Tél. 03 86 72 10 81

L'OFFICE DE TOURISME VEZELAY AVALLON MORVAN

Depuis le 1^{er} Avril, les offices de tourisme de Vézelay et Avallon, Quarré les Tombes, de l'Isle sur Serein et Noyers travaillent ensemble sous une seule et même bannière qui est devenu intercommunautaire. Il couvre un vaste territoire au sud du département. Sa structure juridique est un EPIC (établissement public à caractère industriel ou commercial) et non plus une forme associative. **Depuis notre rattachement à l'Avallonnais, il est devenu notre office référent pour les professionnels du Tourisme.** Pour les hébergeurs arcyats, la perception des taxes de séjour, leur montant dépend maintenant de l'intercommunalité avallonnaise.

Sept bureaux d'accueil sont ouverts dont 4 à l'année sur Avallon, Vézelay, Noyers s/Serein, Montréal ainsi que 3 saisonniers sur Quarré-les-Tombes, Châtel Censoir et L'Isle s/Serein.

Les accueils les plus proches pour tous renseignements :

6, rue Bocquillot 89200 AVALLON Tél : 03 86 34 14 19 www.avallon-morvan.com

Ou 12, rue Saint-Etienne 89450 VEZELAY Tél. 03.86.33.23.69

www.vezelaytourisme.com

En Avril dernier, Sylvie Joublin maire adjoint et guide professionnelle présentait les atouts du village à Gérard Delorme, président de l'OT et Stéphanie Dupraz, sa directrice. Ils étaient ensuite reçus par Olivier Bertrand en Mairie. Une deuxième réunion à Avallon a permis de faire le point sur les actions à mener : commercialisation de circuits incluant les grottes, le village, le train. De superbes photos par drone d'Eric Bailly ont été présentées dans le but d'édition de dépliants (le principe d'un dépliant individuel sur Arcy a été accepté). D'autres réunions sont prévues.

L'office de tourisme intercommunal « entre Cure et Yonne » a été regroupé avec celui du Chablisien. Ces structures ont suivi les regroupements d'intercommunalités provoqués par la loi Notre. Chablis est le bureau d'accueil principal, Craant et Pontigny, des bureaux saisonniers. Un gros travail de liaison attend les agents d'accueil pour proposer plus d'activités sur de plus grands territoires, fédérer les actions. Combien de brochures, sites internet en France vont être réactualisés ! Quant à lui, le touriste peu préoccupé par les limites administratives aura de nouvelles offres touristiques reformulées plus lisibles.

Pour les vacances, pensez au PASS'YONN : la carte des ambassadeurs de l'Yonne

L'opération Pass'Yonne permet aux icaunais et résidents secondaires, accompagnés d'au moins un visiteur de bénéficier d'une entrée gratuite dans plus de 68 sites, monuments et activités de loisirs partenaires. Le total de l'économie réalisée pour le porteur de la carte, profitant de l'ensemble des offres s'élève ainsi à 776.10 euros !

Renseignement : www.tourisme-yonne.com/pass-yonne/

Sylvie JOUBLIN

ENVIE DE D'ISOLER VOTRE LOGEMENT ? D'ENTREPRENDRE DES TRAVAUX DE RENOVATION ? VOTRE CONSEILLER « INFO ENERGIE » EST LA POUR VOUS

Les beaux jours reviennent et on oublie peu à peu les sensations d'inconfort, de froid ou d'humidité que l'on a pu ressentir pendant l'hiver.

C'est pourtant la belle saison qui est la plus propice aux travaux ! En effet le temps de mûrir le projet avec l'aide d'un conseiller « info-énergie », faire appel aux différents artisans, comparer les devis, monter les dossiers d'aides financières, lancer le chantier... c'est le meilleur moment pour penser à l'isolation des murs et des combles, au changement de la chaudière ou des fenêtres, ou encore à l'installation d'un système de ventilation performant.

Rénover vous permet d'économiser. Pour réaliser des économies d'énergie tout en améliorant votre confort, été comme hiver, renseignez-vous auprès de l'Espace Info Énergie du Parc Régional Naturel du Morvan et de l'ADIL 89. Contacter un Conseiller Info Énergie c'est bénéficier d'un conseil gratuit, neutre, indépendant et personnalisé sur les travaux qu'il serait préférable de réaliser chez vous en priorité et les aides financières auxquelles vous pouvez prétendre pour les mener à bien. Les juristes de l'ADIL 89 peuvent quant à eux vous renseigner sur les aspects juridiques, financiers et fiscaux de vos projets : accession à la propriété, amélioration de votre logement, rapports locatifs, copropriété, urbanisme, règles de voisinage... Face au démarchage téléphonique incessant de sociétés se faisant passer parfois pour l'État, faites le choix d'un service public de proximité en appelant les Espaces Info Énergie au 03 86 72 16 16. Il est même possible de rencontrer le conseiller sur rendez-vous à l'hôtel Gouvenain, à Avallon, le 2ème mercredi ou le 4ème jeudi de chaque mois. Vous pouvez également vous rendre à Auxerre ou à la Maison du Parc Naturel Régional du Morvan à Saint-Brisson (58).

ETAT CIVIL : JANVIER A JUIN 2017

NAISSANCES

- ❖ BAUDHUIN Neil né le 2 janvier 2017 à Auxerre (89)
- ❖ LANGLOIS Luna, née le 11 avril 2017 à Auxerre (89)
- ❖ LEBouc Ethan, né le 11 avril 2017 à Auxerre (89)
- ❖ PLACE LESTER Aliette née le 5 février 2017 à Semur-en Auxois (21)

MARIAGES

- ❖ NEANT

DECES

- ❖ MONY Françoise, décédée le 24 juin 2017 à Arcy sur Cure (89)

RAPPEL DES NUMEROS D'URGENCES

15 SAMU

17 Gendarmerie

18 ou 112 Pompiers

114 uniquement par sms ou fax pour les personnes avec des difficultés à entendre ou à parler

Le Coin des Associations

Les Clés du Renouveau

☆ ☆ ☆ ☆ ☆

Prochains rendez-vous

Du 23 juillet au 6 août :

22^{ème} édition du salon d'été de peintures, sculptures et artisanats d'art parrainé par l'artiste peintre Peter SORRELL.
33 artistes sont inscrits à ce jour.
Salle des fêtes d'Arcy – entrée gratuite.
Ouverture du lundi au vendredi de 14 h à 19 h, samedi et dimanche de 11 h à 19 h.

Du 22 au 25 septembre :

Exposition « Pompiers » à la Chapelle du Beugnon
De 9 h 30 à 18 h
Présentation de véhicules miniatures et présentation sur la sécurité.
Les écoles seront invitées à venir voir l'exposition et à apprendre les gestes qui sauvent.

Le 7 octobre :

Fête du bouchon – pour l'association « Les Bouchons d'Amour »
Salle des fêtes d'Arcy de 10 h 30 à 18 h

TELETHON 2017 :

Le **3 décembre** : Randonnée du Téléthon – le matin – ravitaillement à mi-parcours et boissons chaudes à l'arrivée.

Le **9 décembre** : moules – frites à la salle des fêtes d'Arcy
animation par le groupe FIRST TIME redemandé cette année

Le **10 décembre** : pain beurré

Nous vous attendons nombreux et vous souhaitons un bel été.

Christiane DEIGNEAU



Association les Arcadies

La saison 2016-2017 se termine, les sections vont se reposer avant de rouvrir dès la fin août !! S'associer, s'entraider, se soutenir, collaborer, échanger, partager, évoluer, s'amuser, rire, se faire plaisir, entretenir sa forme, ne pas être d'accord, tolérer, regarder, essayer, encourager et soutenir les projets ... C'est notre association, l'association d'Arcy sur Cure. Investir aussi... cette année, l'association s'est équipée d'un vidéoprojecteur, d'une imprimante, d'un PC portable, d'un robot d'entraînement au tennis de table.

Nos animations sont ouvertes à tous... Le samedi 17 juin, tous les adhérents ont été conviés à un pot de fin d'année et on a pu voir une démonstration du travail effectué tout au long de l'année de nos danseuses ! Petites et grandes ont été parfaites, dans la joie et la bonne humeur. Un repas tiré du panier a clos cette soirée !! Je remercie tous les bénévoles sans qui, l'association ne tiendrait pas, bientôt 17 ans existence ! Bon été à tous ! Profitez du soleil !!!

Sandrine Rose, présidente.

La section Danse moderne Jazz



Les cours se sont déroulés tous les jeudis à la salle des fêtes d'Arcy-sur-Cure :

- de 17h30 à 18h30 pour les jeunes de 7 à 12 ans - et de

18h45 à 20h pour les adolescents dès 13 ans et les adultes. Le professeur, Florence Pezenec, diplômée d'Etat de la fédération française de danse où nous sommes affiliés, a fait bouger au son de la musique et du rythme 23 ados/adultes et 8 enfants. Vous rêvez de danser en groupe avec de belles chorégraphies dans une ambiance chaleureuse ? N'hésitez pas à nous retrouver à la rentrée de septembre, reprise le jeudi 14 !



Corinne Teissier.

Atelier de Fil en aiguilles



Chaque Mardi, 25 couturières se retrouvent à la salle des fêtes.

Un atelier où chacun apporte à l'autre son savoir. De beaux échanges et de très belles réalisations en ressortent. Vous pourrez en voir lors de l'exposition des arts en juillet à la salle des fêtes. Lors de nos mardis, le café, les petits gâteaux nous attendent, et pour la chandeleur, un après-midi crêpes s'est invité !

L'atelier reprendra son activité dès le mardi 5 septembre. Après 3 ans de service, Joëlle Vendois laisse sa place à Annie Baudoin pour reprendre les rênes de l'atelier.

N'hésitez pas à nous rejoindre en septembre (16€ l'année adhésion comprise).

Sandrine Rose.

Notre section tennis de table



Une saison 2016/2017 qui s'achève bien dans l'ensemble pour tout le monde malgré l'incertitude du maintien de l'équipe 2 en 1ère Division du Championnat UFOLEP, mais on retrouve la satisfaction du maintien de l'équipe 1 en Division d'Honneur. Nos équipes étaient constituées : L'équipe

1 : avec Jean-Marie Bressolles de Sery, Wilfrid Jouanneaux de Champs sur Yonne, Jean-Paul Josse d'Arcy et Boris Siméon de Mailly la Ville. Équipe engagée en Division d'Honneur. L'équipe 2 : avec Isac Carvalhido de Bessy, Frédéric et David Bertrand de Vermenton et Lucy et Jean-Baptiste Hugot de Vermenton, équipe engagée en D1.

Nous devrions voir de nouveaux joueurs arriver, nous aurons sans doute la chance de pouvoir monter une troisième équipe à inscrire au championnat en 3ème Division UFOLEP.

Pour l'organisation de la section, elle reste inchangée par rapport à l'année passée, des entraînements plus personnalisés, dus à l'acquisition de nouveaux matériels et de l'aide de chacun, pourront voir le jour au sein de l'association.

L'association a donc investi dans de nouveaux équipements pour la progression des joueurs de tous niveaux, des débutants aux confirmés tout le monde pourra trouver satisfaction.

Jean-Marie Bressolles reste responsable de la section Tennis de table, avec la double casquette et de vice-président et l'association et capitaine de l'équipe 1 ; l'équipe 2 avait pour capitaine Jean-Baptiste Hugot lors de cette saison.

Notre 7ème tournoi de l'amitié du dimanche 21 mai qui aura satisfait les 32 participants a fait carton plein sur tous les points, du beau temps au coin restauration en passant par les matchs effectués. Tout le monde a pu profiter d'une belle journée. On remercie tout particulièrement Jean-Paul Josse ainsi que tous les bénévoles qui ont aidé à cette 7ème édition du Tournoi de l'Amitié.

Reprise dès le mardi 29 aout.

Les Mardis 19h à 20h pour les débutants, de 20h à 22h pour les niveaux avancés. Les jeudis de 20h à 22h pour tous les inscrits afin de permettre de s'entraider.

N'hésitez pas à contacter les membres de l'Association pour plus de renseignements (Loisir 16€/an, adhésion comprise, se renseigner pour les licenciés).

JB. Hugot et Jean-Marie Bressolles.

Actions réalisées depuis janvier 2017 :

Une vente de crêpes a eu lieu le dimanche 5 février de 8h30 à 12h30 sur la place Pasteur au profit de l'association "Le kiosque à Baptiste". Plus de 250 crêpes ont été vendues ! Nous remercions Yves Berthou, Florence, Jean-François et la tata de Baptiste pour la confection des crêpes. Nous avons décidé de remettre le double du montant de la vente. Soit une vente de 300€ ce qui fait 600€, plus les 130€ de dons de particuliers. Nous avons donc fait un chèque de 730€ qui a été remis à l'association. Les parents de Baptiste nous ont remerciés et vous remercient. Les travaux de la réfection du kiosque ont commencé, aussi grâce à vous. Encore un grand merci.

Baptiste Chevreau est mort sous les balles des terroristes, le 13 novembre 2015, au Bataclan à Paris. Il avait 24 ans.

Notre concours de belote a eu lieu le dimanche 5 mars. Salle comble ! 26 équipes se sont rencontrées dans la bonne humeur et se sont partagés le cochon ! Gâteaux, boudin, boissons... ont été servis par nos bénévoles. Les joueurs ont apprécié la transmission des résultats grâce au vidéoprojecteur. Un grand merci à Mr et Mme Cuny, à Isac Carvalidho pour leur aide.

Tous attendent l'an prochain pour notre prochain concours !

Samedi 8 Avril un après-midi fabrication d'un attrape rêves a eu lieu. 4 enfants et 2 adultes se sont retrouvés à l'ancienne salle de classe avec comme intervenant Sandrine Rose. Tous ont apprécié ce travail minutieux.



Monique Bounon d'Accolay, notre bénévole organisatrice des sorties, nous a prévu une sortie au spectacle son et lumière du Château de St Fargeau le 8 juillet. Sortie très attendue puisque qu'à ce jour, le bus est complet !

L'assemblée générale aura lieu le vendredi 1^{er} septembre à 20h, ancienne salle de classe. N'hésitez pas à venir, à nous contacter, venez nous rencontrer, venez nous faire partager vos idées.

Sandrine Rose et Florence David



Nous aimerions mettre en place un atelier pour les bricoleurs, bricoleuses ! L'idée serait de fabriquer des objets, des décors ou autre et les installer dans notre village d'Arcy, afin qu'au détour d'une promenade, nous trouvions un banc insolite par exemple. Cet atelier pourrait avoir lieu sur un ou deux, ou plusieurs jours, cela dépend du projet, de la disponibilité de chacun. Et chacun apporterait son savoir-faire. Un tronc d'arbre pour ranger les vélos au terrain de foot est un exemple ! Quelques photos ci-dessous pour vous donner une idée.



N'hésitez pas à nous contacter, on cherche un motivateur (se) !!



Consultez et suivez-nous sur notre page Facebook :
Les Arcadies d'Arcy sur Cure
Pensez à regarder nos affiches aux panneaux d'affichage.
Notre Email : lesarcadies.arcy@outlook.fr
Tel : 06-85-31-61-97
Association les Arcadies chez Mme Rose
23 rue de l'Orme 89270 Arcy sur cure



Des obstacles pour les vélos fabriqués avec des palettes !



ASSOCIATION SPORTIVE D'ARCY

La saison de football vient de se terminer et le club enregistre de bons résultats dans nos équipes de jeunes et séniors.

Les U6-U7 ainsi que les U8-U9 ont fait de nombreux plateaux avec des résultats satisfaisants et avec l'organisation de 2 plateaux qui accueillent en moyenne 6 à 8 équipes. Ces tournois ont été organisés par M. Bolis et M. Laurier aidés de nos jeunes séniors du village. Seul problème, l'effectif est juste c'est pour cela que nous recherchons des joueurs ou joueuses entre 5 et 8 ans pour compléter les effectifs pour la nouvelle saison.

Les seniors ont commencé la saison après la tragique disparition de son président d'honneur EDDY qui a profondément attristé l'ensemble de l'équipe. Pour cela, nous avons changé le nom du stade en accord avec la famille et la mairie qui s'appelle le STADE EDOUARD DONABEDIAN.

Nous avons intégré 7 nouveaux joueurs dont certains du village (Lazzari Baptiste, Rose Clément, Caro Cyril) qui se sont très bien intégrés au club. Nous terminons 3^e du championnat avec 66 buts de marqués (meilleures attaques) et 21 buts encaissés (2^eme défense).

Nous recommencerons la prochaine saison avec quelques départs mais des nouveaux joueurs arrivent.

Je tiens à remercier nos supporters qui nous suivent sur les terrains à l'extérieur comme à la maison, les bénévoles, les sponsors, la municipalité qui nous apportent leur soutien. Merci aux joueurs pour leur investissement et leur ambiance qui est excellente.

Pour plus d'informations vous pouvez contacter, pour les enfants, M. BOLIS au 06.80.51.43.66 et M. BOUNON au 06.24.73.08.60 pour les séniors.

En espérant vous voir plus nombreux la saison prochaine, passez d'agréables vacances d'été. Sans oublier d'avoir une pensée pour EDDY.

Nicolas BOUNON

LA MARE

La Mare avait arbitrairement décidé de fêter les voisins le 27 mai.

Bien, nous en a pris : il a fait très beau ce jour-là.....

Nous sommes très contents, pour la fête des voisins, de pouvoir nous installer sur la place de "la mare" pour l'apéro et le repas.

Tous les "voisins" avaient apporté entrées, plats, desserts et boissons que nous avons joyeusement partagés, jusqu'à la nuit tombée.

On a fini aux chandelles après l'extinction des feux (municipaux)

Prochains rendez-vous :

15 juillet : assemblée générale de l'association

29 juillet : grand repas du hameau

Marie-Andrée NICOLAS

Les Amis de la Chapelle du Beugnon



Le début de cette année 2017 marque un tournant pour notre association qui a élargi son objectif à la restauration du patrimoine du hameau, mais également par des événements exceptionnels ou innovants.

Tout d'abord, le 8 avril, plus de 150 personnes ont répondu présents à l'invitation de la Mairie et de l'association pour inaugurer officiellement la Chapelle dans ses nouveaux atours ; nous avons été particulièrement honorés de la présence de M André Villiers, Président du Conseil Départemental, de Me Colette Lerman, Conseillère Départementale, de M Jean-Yves Caillet, Député, de M Jean-Baptiste Lemoyne, Sénateur et de M Pascal Germain, Président de la Communauté de communes ; par ailleurs, Monseigneur l'Archevêque Giraud et le Père Rignault, Doyen avaient présenté leurs excuses pour leur non présence à cet événement ; nous déplorons cependant l'absence du clergé local sans en avoir averti la Mairie, semblant ainsi marquer son désintérêt pour cette cérémonie. Pour notre part, nous avons réaffirmé notre volonté de partage du lieu dans un respect mutuel ; enfin, Danièle Pangrazi, Présidente des Amis du Théâtre d'Auxerre et Max Douchin acteur qui l'une et l'autre se sont produits dans la Chapelle nous ont apporté leur témoignage et leur généreux soutien dans la poursuite de notre action culturelle, qu'ils en soient ici remerciés.

Ensuite, le 8 avril a vu le déroulement d'une pièce de théâtre dans la grange, local fraîchement aménagé à cet effet ; 55 spectateurs ont applaudi la magistrale interprétation de Morgane Lacroix, dans une mise en scène très originale de Sophie Pincemaille de Mersa Alam, la pièce qui, en 2016, a fait polémique avec le clergé local. Les spectateurs ont pu ainsi se rendre compte que cette pièce n'a aucunement un caractère sacrilège ou blasphématoire ; mais au contraire elle se veut être un plaidoyer contre le racisme.

Enfin, les 27 et 28 mai, nous inaugurons une formule originale, le festival « les petites notes de printemps » qui a rencontré un vif succès ; 175 spectateurs ont ainsi applaudi la pianiste Christine Généaux et le violoncelliste Manfred Stilz, tous deux des virtuoses, dans deux récitals de grande qualité.

La Saison se poursuit en juin :

- Le 10, l'ensemble vocal Chœur du Tonnerrois, sous la direction de Jack Ferrari, présente un programme très varié d'œuvres sacrées et profanes du 16^{ème} siècle à nos jours dans différentes langues, français, anglais, latin, espagnol, russe etc.. En première partie se produira la chorale Arcy ladoré sous la direction d'Amanda Broom.

- Du 17 au 24, Exposition « l'Yonne Autrement » ; habitant du Beugnon, Eric Bailly allie ses deux passions, la photographie et l'aéromodélisme pour mettre en lumière le territoire au travers de photos sur toile de différents formats.

Le deuxième semestre sera aussi riche que le premier. Ainsi nous vous proposerons le 1^{er} juillet un concert de chanson française par la chanteuse Evie, également auteur compositeur. Jouant de la basse et du piano, Evie est accompagnée d'un guitariste et d'une violoncelliste. Cette année encore, le 27 juillet, nous renouvelons notre partenariat avec la cité de la voix de Vézelay ; cela nous permet d'accueillir le Concerto Di Marghetita ensemble classico-baroque à l'équilibre parfait voix/instruments. La saison musicale se terminera par un récital harpe et flute à bec autour du répertoire de JS Bach, Saint-Saëns, Debussy et Bartók avec Marine Perez à la flute à bec et Frédérique Cambreling à la harpe.

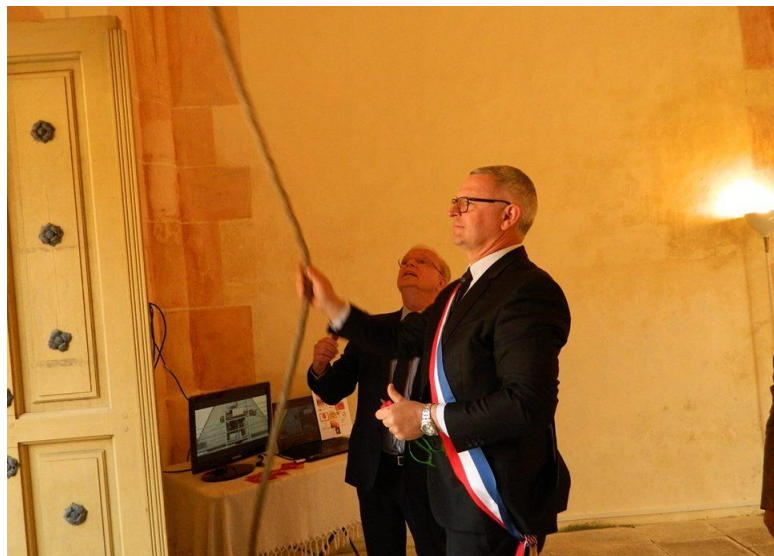
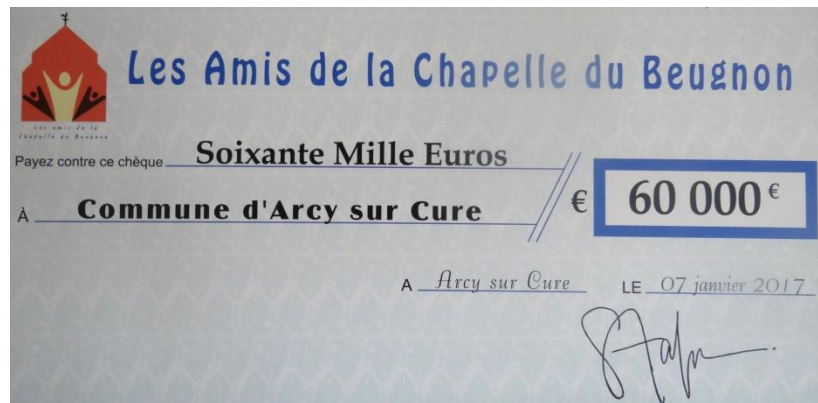
Enfin, les 16 et 17 septembre, les journées du patrimoine s'inscriront comme les années précédentes dans le cadre du « chemin des églises et chapelles » avec deux expositions : Dans la Chapelle, Christian Lafond présentera ses œuvres peintes au carrefour de l'art aborigène, du

pointillisme et du déconstructivisme. Parallèlement, dans l'ancienne école, Claude Pothin nous fera découvrir sa collection d'appareils photographiques.

N'oublions pas également notre traditionnelle « porcinaade », le dimanche 13 aout dans la cours de l'école ; un repas champêtre autour du cochon grillé dans une ambiance festive animée par l'orgue de barbarie de Jean-Mi.

Toute l'équipe des Amis de la Chapelle du Beugnon vous souhaite un excellent été.

Le Vice-Président, Marc Bachelard.



L AIME EN TERRE

La Compagnie "L" Aime en Terre, compagnie de théâtre de rue et de jardin, créé en 2008, installée en Bourgogne à Arcy sur Cure (89), est composée de comédiens, échassiers, pyrotechniciens, magiciens, clowns, mimes, danseurs.

Nos contes et spectacles vous sont offerts pour partager notre attention à la Nature et à sa protection, ainsi que les peuples oubliés tels les Kobold, Faunes, Fées, Korrigans et autres Kappas. Notre compagnie se plaît à utiliser des plantes naturelles qu'elle fait sentir, observer et même goûter... Rêver, écouter et retrouver la mémoire des sens, quel programme! Ainsi, à Arcy sur Cure, le dimanche 30 avril, a eu lieu la première édition d'un carnaval pour la joie de tous. Les prémices du Carnav'Arcy !

Sous une envolée de confettis, entre les bolas, balles de jonglage et maquillages, deux elfes échassiers et une driade (jeune échassière depuis seulement deux jours) ont emmené les festivaliers dans les rêves de notre ville.

Dans les coulisses du festival, pendant trois jours, se sont déroulés des ateliers d'initiation de jonglerie, bolas, échasses, et pour les plus grands, grandes échasses et bâton de swinging. Les artistes en herbe avaient pour but de participer avec liesse et dextérité à la parade dominicale. Le plaisir d'être ensemble, en fête, dans cet univers onirique proposé par notre compagnie L aime en terre, était au rendez-vous ! Et en musique et en chanson !!!

Merci à tous ceux et celles qui étaient présent(e)s et qui nous ont dit vouloir nous aider pour l'année prochaine. On vous tient au courant d'une réunion de préparation en octobre ou novembre 2017 !



Nous avons vécu un autre grand moment, VENDREDI 2 JUIN 2017 à Arcy sur cure, ARCY'RQUE, un spectacle initié par Laurence Vilette (qui a accepté avec joie de nous y intégrer) et joué par les élèves de nos ateliers sur place, a ravi petits et grands! L'atelier des filous futés, animé avec professionnalisme par Laurence Vilette a préparé des scènes autour du cirque, gérées et inventées avec les enfants. Avec "Brèves d'ados" et "Beauté plastique", des textes de Daniel Pina, les ados des ateliers théâtre de la compagnie ont joué leurs textes avec assurance et fait vibrer d'émotions l'assistance ! Tous nos élèves chevronnés ont reçus une ovation digne des plus grands par une salle comble ! "

L'année prochaine, nous continuons donc les ateliers théâtre les lundis de 18h15 à 19h30 pour les ados (à partir de la 6eme) et de 19h30 à 21h30 pour les adultes et les jeunes à partir de 16 ans. Cette année 2017-2018, nous partirons à la recherche des belles histoires dans l'Histoire d'Arcy. Venez nombreux pour participer à cette aventure. Nous avons besoin de toutes les compétences et envies dans le domaine du spectacle vivant (formations assurées par des professionnels :-))

Anne LEMOIGNE



AVIS AUX ASSOCIATIONS

Un nouveau panneau d'affichage a été mis en place au croisement de l'Allée des Champs Coulomiers et de l'Avenue de la Gare à Arcy pour permettre aux habitants du quartier d'être informés de l'actualité des associations.

Bel été à tous



Cliché de Dominique BAILLOT

La mairie sera fermée du 5 au 27 août